

Date (A-M-J) : _____

Installation : _____

Unité : _____

Les mesures indiquées dans ce document sont les recommandations minimales pour la prise en charge d'un cas de rougeole suspecté ou confirmé.

Rappel

Définition clinique d'un cas confirmé ou suspecté	<p>Cas confirmé : Présence d'un résultat de laboratoire positif.</p> <p>Cas suspecté : Présence des symptômes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fièvre; ET - Toux, coryza ou conjonctivite; ET - Éruption cutanée maculopapulaire débutant au visage, puis généralisée; - Signe pathognomonique : dépôts blanchâtres sur la face interne des joues, appelés taches de Koplik.
Définition d'une éclosion	Un seul cas confirmé de rougeole survenant dans un milieu suffit pour que la situation soit considérée comme une éclosion.

Liste de vérification à compléter par l'unité de soins

Cocher lorsque fait

Intervention à l'urgence	<ul style="list-style-type: none"> - S'assurer que l'usager porte un masque de procédure. - Mettre rapidement dans une salle à pression négative en isolement précautions additionnelles Aériennes : <ul style="list-style-type: none"> - Si impossible, mettre dans une salle la porte fermée. - Condamner la salle de triage, si utilisée, selon le délai d'attente prévu (changement d'air à l'heure) avant de procéder à la désinfection par le service d'hygiène et salubrité : <ul style="list-style-type: none"> - Pour un cas de rougeole, un délai de 2 heures est requis si le changement d'air est inconnu. 	<input type="checkbox"/>
	Aviser l'équipe de PCI et s'assurer que le cas est déclaré à la Santé publique.	<input type="checkbox"/>
	Établir rapidement une liste des personnes présentes dans la trajectoire du cas confirmé ou suspecté (travailleurs et usagers) jusqu'à 2 heures après le passage de l'usager.	<input type="checkbox"/>
Précautions additionnelles (isolement)	Instaurer les précautions additionnelles Aériennes à la chambre de l'usager avec pression négative et toilette réservée ou chaise d'aisance dédiée jusqu'au 4 ^e jour (y compris) après le début du rash : <ul style="list-style-type: none"> - La porte de la chambre et la fenêtre doivent demeurer fermées en tout temps; - Si la chambre est munie d'une antichambre ou d'un sas, il faut éviter d'ouvrir les deux portes en même temps; - La vérification de la pression négative doit être faite quotidiennement. 	<input type="checkbox"/>
	Avant d'admettre un autre usager dans cette chambre ou d'y entrer sans protection respiratoire, un temps d'attente minimal de 2 heures doit être respecté ou selon le nombre de changements d'air à l'heure.	<input type="checkbox"/>
	Prévoir le matériel nécessaire à l'entrée de la chambre de l'usager : <ul style="list-style-type: none"> - ÉPI (masques N95); - Poubelle et sacs; - Lingettes nettoyantes/désinfectantes. 	<input type="checkbox"/>
	Rappel : Ne jamais retirer le masque N95 à l'intérieur de la chambre.	<input type="checkbox"/>
	Prioriser les travailleurs de la santé immunisés contre la rougeole pour s'occuper de l'usager.	<input type="checkbox"/>
	Dévier le matériel de soins ou utiliser des dispositifs à usages uniques. Limiter la quantité de matériel qui entre dans la chambre de l'usager.	<input type="checkbox"/>
		

Liste de vérification à compléter par l'unité de soins (suite)		Cocher lorsque fait
Contacts	Toute exposition non protégée (sans port du masque N95) à un cas doit être considérée comme significative, peu importe la durée jusqu'à 2 heures suivant le passage du cas, et ce, peu importe le statut immunitaire.	<input type="checkbox"/>
	Si le contact est considéré comme adéquatement protégé , aucun isolement et aucune mesure n'est requise. Les personnes considérées immunisées sont :	<input type="checkbox"/>
	<ul style="list-style-type: none"> - Nées avant 1970; - Ayant reçu 2 doses de vaccin contre la rougeole; - Ayant fait la rougeole. 	<input type="checkbox"/>
Pratiques de base	Limiter le nombre de travailleurs de la santé au strict minimum requis pour les soins et regrouper les soins.	<input type="checkbox"/>
Soins d'hygiène	Le bain à la baignoire ou à la douche est non autorisé.	<input type="checkbox"/>
Déplacements	Les déplacements de l'usager hors de sa chambre SONT INTERDITS : <ul style="list-style-type: none"> - Si les examens sont médicalement requis, prévoir une trajectoire sécuritaire avec l'équipe de PCI; - Si l'équipe de PCI n'est pas disponible : planifier les examens et procédures en fin de programme, limiter la circulation dans les aires de la trajectoire et respecter le temps d'attente pour le renouvellement d'air avant d'accueillir un autre usager dans cet espace. 	<input type="checkbox"/>
	Lors du déplacement, respecter les consignes du tableau de déplacement inscrites à l'endos de l'affichette d'isolement.	<input type="checkbox"/>
Hygiène et salubrité	Procédure habituelle.	<input type="checkbox"/>
	<u>Désinfection terminale</u> : Respecter le délai d'attente recommandé selon le nombre de changements d'air à l'heure, sinon un temps d'attente minimal de 2 heures avant de procéder au nettoyage et à la désinfection.	<input type="checkbox"/>
Service alimentaire	Procédure habituelle.	<input type="checkbox"/>
Buanderie-lingerie	Aucune précaution particulière n'est nécessaire.	<input type="checkbox"/>
Déchets	Aucune précaution particulière n'est nécessaire.	<input type="checkbox"/>
Visiteurs	Aucun visiteur n'est autorisé (pour un nouveau-né ou enfant), une discussion devrait avoir lieu entre le médecin traitant, la DSPu et l'équipe de PCI afin de discuter des mesures requises.	<input type="checkbox"/>
Gestion du personnel	Aviser le Service santé (GPIT) si présence d'un cas pour qu'une évaluation des contacts des travailleurs soit réalisée.	<input type="checkbox"/>
Enquête	Des mesures complémentaires d'enquête doivent être tenues si un cas se présente dans nos installations (en collaboration avec la Santé publique, la GPIT et la PCI) afin de bien évaluer les contacts.	<input type="checkbox"/>

Sources :

Institut national de santé publique du Québec (INSPQ). (2024). Précisions sur les mesures de prévention et contrôle des infections pour la gestion de la rougeole en milieux de soins.

Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS). (2024). Fiche technique sur la rougeole.
https://www.inesss.qc.ca/fileadmin/doc/INESSS/Rapports/Usage_optimal/Rougeole_Aide-a-la-decision_VF.pdf